

Commune de Saint-Bonnet-le-Château



1622 habitants

Intercommunalité : Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château

Département : Loire (42)

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Surface du territoire : 1,87 km² (commune) /
282,2 km² (communauté de communes)

Gouvernance du projet

Elu référent : Roger VIOLANTE, maire de Saint-Bonnet-le-Château

Chef de projet : Csilla PONCET (revitalisation.stbonnetch@orange.fr)

Le projet

Le projet de revitalisation des centres-bourgs s'inscrit dans une politique intercommunale cohérente de l'habitat, du développement touristique et économique, articulée autour de cette thématique depuis la mise en place du PLH, en 2012. Si la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château est parmi les plus attractives de la Loire, la commune de Saint-Bonnet-le-Château doit faire face à des difficultés majeures : maintien et attrait des ménages en centre-bourg, paupérisation et vieillissement de la population, un centre historique à grande valeur patrimoniale, mais comptant de nombreuses bâtisses vacantes et très dégradées.

Pourtant, notre petite commune remplit bien un rôle fort de pôle intercommunal avec près de 1000 emplois, des entreprises d'importance (OBUT, Atomelec, Chapuis, STOF...), de nombreux commerces et services de proximité, la scolarisation de plus de 1150 enfants dans deux groupes scolaires... Maintenir la vitalité de Saint-Bonnet-le-Château est donc primordial pour servir tout le bassin de vie environnant.

Le projet s'articule autour des axes qui ont pour objectif l'amélioration du cadre de vie et l'attrait de nouveaux ménages en centre-bourg, tout en favorisant l'attractivité touristique :

- rénover l'habitat du parc ancien pour proposer des logements de qualité, adaptés aux attentes contemporaines ;
- favoriser l'acquisition des logements vacants ;
- embellir et mettre en valeur le patrimoine bâti ;
- réaménager les espaces publics pour favoriser le cheminement piéton et les rencontres ;
- collaborer avec les commerçants et les associations pour vivifier le centre-bourg par l'animation commerciale, culturelle et intergénérationnelle...

Les actions concrètes du projet s'appuieront sur les résultats de l'étude (oct. 2015 – mars 2016) concernant l'habitat, l'usage des espaces publics et le stationnement, pour proposer des solutions durables, inscrites dans un projet global de revitalisation.